

Questions fréquemment posées

1. Je suis déjà dans un groupe compétitif, dois-je refaire les auditions ?
Oui, tous les danseurs sans exception doivent venir aux auditions pour faire partie d'un groupe compétitif l'an prochain.
2. Quel type d'expérience dois-je avoir en tant que danseur ?
Les auditions sont ouvertes à tous. Nous conseillons fortement d'avoir un minimum de 2 ans d'expérience en danse. Le rythme des groupes compétitifs est plus accéléré qu'un groupe régulier. L'élève doit donc être capable de suivre.
3. Je ne peux pas me présenter aux auditions. Que puis-je faire ?
Notez la date du 25 mai dès maintenant à votre calendrier. S'il vous est vraiment impossible d'y être, vous devez nous écrire à : info@studiodancingmlb.com
4. À quel moment aurais-je une réponse ?
Entre 7 à 10 jours après les auditions.
5. À partir de quel âge les danseurs sont-ils admissibles ?
L'enfant doit avoir 7 ans et plus au moment de l'audition.
6. Les parents sont-ils autorisés à rester aux auditions ?
Non. Afin de ne pas distraire les danseurs, aucun parent ne sera admis à l'intérieur.
7. Qui sont les juges ?
Des juges invités qui sont neutres ainsi que des professeurs du studio.
8. Quels sont les coûts des auditions ?
15\$ pour un style ou 20\$ pour pouvoir en faire plusieurs. Ce montant est payable en argent comptant sur place.
9. Comment puis-je me préparer aux auditions ?
Vous n'avez pas de danse à préparer. Soyez vous-mêmes. 😊

10. Comment puis-je m'inscrire aux auditions ?

Vous devez remplir le formulaire prévu à cet effet.

11. Est-ce que tous les groupes doivent auditionner ?

Oui, sauf les papas et les adultes.

12. Est-ce que toutes les auditions ont lieu la même journée ?

Oui, sauf la claquette et le breakdance qui ont lieu les jours précédents.